



Naturland et Bio Suisse

Formulaire pour l'établissement d'un plan de gestion de l'eau (PGE)

Base dans les cahiers des charges:

Naturland: Erzeuger Richtlinien Teil B.I.7.2

Bio Suisse: Cahier des charges, Partie V, art. 3.6.2

Introduction

Votre entreprise se trouve dans une région avec des ressources en eau limitées selon l'Atlas «Aqueduct» du World Resources Institute (WRI) avec l'indicateur «Water Depletion». Les régions qui sont en classe «high» (50-75 %) ou «extremely high» (> 75 %) ou sont dans une zone désertique désignée par «arid and low water use» sont considérées comme régions avec des ressources en eau limitées.

Lien vers le Water Risk Atlas: <https://wri.org/applications/aqueduct/water-risk-atlas>

Les entreprises de productions Naturland (NL) et Bio Suisse (BS) qui se trouvent dans une région avec des ressources en eau limitées doivent établir un plan de gestion de l'eau. **Cette obligation ne concerne que les entreprises avec irrigation, donc pas celles qui pratiquent exclusivement des cultures pluviales.** Le plan de gestion de l'eau doit être signé par le chef d'entreprise et remis tous les 3 ans à l'organisme de certification de Naturland resp. de Bio Suisse en passant par l'organisme de contrôle. Nous vous prions d'utiliser le présent document comme formulaire. Le plan de gestion de l'eau doit aussi servir à soutenir les producteurs Naturland et Bio Suisse pour l'optimisation de leur gestion de l'eau. Le plan de gestion de l'eau y.c. les conditions actuelles peut être échangé entre Bio Suisse et Naturland.

Le tableau annexe Excel PGE qui en fait partie doit être complété en permanence, présenté chaque année lors du contrôle bio et remis tous les 3 ans avec le plan de gestion de l'eau à l'organisme de certification correspondant ainsi qu'à Naturland ou Bio Suisse.

Le plan de gestion de l'eau comprend 3 parties dont toutes les données quantitatives doivent être saisies dans l'annexe Excel PGE qui en fait partie (point 3):

1. Informations générales

- Données sur l'entreprise
- Provenance de l'eau d'irrigation
- Légalité de l'utilisation de l'eau
- Système et pratique d'irrigation

2. Analyse des risques et plan de mesures

L'analyse des risques vous confronte aux risques auxquels votre entreprise est exposée dans le domaine de l'utilisation de l'eau. L'analyse doit représenter la situation de votre entreprise et nommer les autres utilisateurs d'eau et parties prenantes dans le bassin versant. Le plan de mesure vous sert à décrire toutes les mesures que vous avez déjà prises ou que vous devez encore prendre pour éliminer ou diminuer le plus possible les risques identifiés.

3. Annexe Excel PGE pour le recensement de l'utilisation de l'eau

Pour les toutes les données quantitatives sur la consommation d'eau de votre entreprise.

y.c. explications (emplacements des sources, des captages, des puits etc.) et tracé des limites de l'entreprise doivent être jointes.

1.3 Légalité de l'utilisation de l'eau

La preuve de la légalité de l'utilisation de l'eau délivrée par l'autorité compétente doit être jointe pour toutes les ressources en eau (y.c. les puits) (voir aussi le document «Guidance»):

- La preuve de la légalité de l'utilisation de l'eau délivrée par l'autorité compétente doit être jointe pour toutes les ressources en eau (y.c. les puits) (les numéros des parcelles, les surfaces irriguées en ha, et la quantité totale d'eau en m³ doivent être mentionnés).
- En cas d'utilisation commune de droits d'eau, la répartition de l'eau entre tous les utilisateurs doit être expliquée.

1.4 Systèmes et pratiques d'irrigation

1.4.1 Quel type d'installations d'irrigation sont utilisés dans votre entreprise?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Irrigation (par) goutte-à-goutte | <input type="checkbox"/> Irrigation par inondation |
| <input type="checkbox"/> Arrosage, sprinklers (aspersion) | <input type="checkbox"/> Autres: _____ |

Remarques au sujet des installations d'irrigation:

1.4.2 Comment la consommation d'eau de votre entreprise est-elle mesurée?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Compteurs d'eau | <input type="checkbox"/> Autres: _____ |
| <input type="checkbox"/> Débits calculés | <input type="checkbox"/> Pas de relevés |

Remarques au sujet de la mesure de la consommation d'eau:



1.4.3 Est-ce qu'il y a une analyse de l'eau d'irrigation selon les [instructions de la FAO](#)?

Oui (→ L'analyse de l'eau doit être jointe)

Non

1.4.4 Est-ce que les prescriptions de la FAO pour Electric Conductivity (EC), TDS Value, Toxic Ions, Nitrates, sont respectées?

Oui

Non (→ Prière d'expliquer dans le champ de texte)

Si des prescriptions ne sont pas respectées, prière d'expliquer les mesures qui ont déjà été prises.

Expliquez en 2 - 3 phrases:

2. Analyse des risques et plan de mesures

Les entreprises situées dans des régions avec des ressources en eau limitées sont souvent exposées à plusieurs risques différents dont p. ex. le manque d'eau, les changements climatiques ou la salinisation des sols. Prière de mentionner à quels risques hydriques votre entreprise est exposée et quelles mesures seraient nécessaires pour diminuer ces risques hydriques.

2.1 Analyse des risques

2.1.1 Quels risques pour l'utilisation durable de l'eau voyez-vous pour votre entreprise et votre région? Quels utilisateurs d'eau et parties prenantes se trouvent en outre dans le même bassin versant? Prière de mentionner et d'expliquer les 3 risques les plus importants et de lister les utilisateurs d'eau et parties prenantes qui sont aussi touchés par ces risques.

1.

2.2.2 Quelles mesures prévoyez-vous de réaliser pour diminuer les risques mentionnés? Prière de mentionner et d'expliquer si possible 3 mesures qui sont prévues. Les mesures qui sont prévues par plusieurs utilisateurs d'eau ou parties prenantes du bassin versant doivent aussi être mentionnées.

| |
|----|
| 1. |
| 2. |
| 3. |

2.2.3 Quelles mesures supplémentaires devraient être prises en dehors de votre entreprise afin de diminuer les risques mentionnés (mesures au niveau régional ou politique)? En quoi votre entreprise aurait-elle besoin de soutien?

| |
|--------------------------|
| Autres mesures: |
| Soutien nécessaire pour: |

3. Annexe Excel PGE pour le recensement des quantités d'eau consommées

Toutes les données quantitatives au sujet de l'irrigation doivent être saisies dans le tableau annexe Excel PGE ad hoc. Les champs colorés en jaune sont obligatoires, ceux qui sont en vert sont recommandés. L'annexe Excel PGE doit être complété en permanence, présenté chaque année lors du contrôle bio et remis tous les 3 ans ou sur demande à Naturland ou à Bio Suisse.

→ Le tableau annexe Excel PGE séparé doit être complété en permanence.

Annexes nécessaires:

- La ou les carte(s) annotée(s) avec toutes les parcelles irriguées et non irriguées y.c. numéros des parcelles selon Bio-UE, provenance de l'eau et installations d'irrigation y.c. explications (emplacements des sources, des captages, des puits etc.) et tracé des limites de l'entreprise doivent être jointes (cf. § 1.2, p. 2).
- La preuve de la légalité de l'utilisation de l'eau délivrée par l'autorité compétente doit être jointe pour toutes les ressources en eau (y.c. les puits) (les numéros des parcelles, les surfaces irriguées en ha, et la quantité totale d'eau en m³ doivent être mentionnés) (cf. § 1.3, p. 3).
- En cas d'utilisation commune de droits d'eau, la répartition de l'eau entre tous les utilisateurs doit être expliquée (cf. § 1.3, p. 3).
- Documentation de l'analyse de l'eau d'irrigation selon la FAO (cf. § 1.4.3, p. 4).
- Documentation de l'analyse des risques de l'entreprise (cf. § 2.1.2, p. 5).
- Recensement de la consommation d'eau dans le tableau annexe Excel PGE (cf. § 3, p. 6, et annexe Excel PGE).

Attestation de la justesse des déclarations par le chef d'entreprise:

Le plan de gestion de l'eau est rempli par le chef d'entreprise conformément à la vérité. La personne responsable s'engage à actualiser le plan de gestion de l'eau en cas de changements et à remédier rapidement aux lacunes existantes. Le plan de gestion de l'eau et les justificatifs importants peuvent être vérifiés lors d'un contrôle pour s'assurer qu'ils sont corrects et complets.

J'atteste ainsi si la justesse de toutes les déclarations contenues dans ce plan de gestion de l'eau:

Date:

Nom:

Signature: